

APPENDICE No 6

ches, d'accorder un octroi de \$300 au sous-ministre des Mines pour défrayer le coût d'une démonstration que doit diriger M. James Graham de ses méthodes d'assèchement, de carbonisation et de mise en briquettes de la tourbe. Cet octroi a été accordé avec l'entente bien établie que la démonstration sera conduite sous la surveillance du ministère des Mines, lequel, après coup, devra déposer un rapport relatif aux résultats de cette démonstration et démontrant s'il y a possibilité pour les méthodes en jeu de donner satisfaction du jour où on les utilisera sur une base commerciale."

M. O'Connor:

Q. Quel mai est-ce là?—R. Le premier mai de cette année.

Q. A savoir la même date que le témoignage de M. Graham?—R. Oui. J'en ai entretenu mon propre ministre qui m'a conseillé de dévoiler l'état de choses, au service des mines, à M. Robb. J'écrivis donc à ce dernier et l'avertis que nous avions déjà dans le passé mis ce procédé à l'essai et que le service des mines en avait fait l'objet d'un rapport. Aussi bien, je puis vous lire la lettre de M. Robb. Elle est datée du 5 mai 1923:—

"Les principes que M. Graham propose de développer dans son procédé ont fait l'objet de recherches et d'un compte rendu de la part d'un comité de trois officiers de ce ministère, il y a quelque dix ans. Le résultat des recherches a été que de l'avis unanime le procédé en question était impraticable pour cette bonne raison que toute la tourbe fabriquée serait entièrement consommée par le travail de production de la chaleur et de l'énergie nécessaires. Cette opinion a depuis été confirmée par les fonctionnaires du Bureau américain des mines que le conseil des Recherches avait priés de donner leur avis en la matière.

"Des conclusions identiques ont été mises au jour par le Bureau britannique des recherches sur le combustible dans des articles portés à la connaissance publique; de plus l'opinion générale en Europe est que l'unique méthode pratique d'exprimer l'eau de la tourbe est le recours aux agents naturels d'assèchement: le soleil et le vent. Ces conclusions ne se sont imposées en Europe qu'après des dépenses considérables occasionnées par des essais et le passage d'une méthode à une autre.

"Du chef de ces conclusions et de l'avis clairement exprimé par nos fonctionnaires en la matière, il m'en coûte de leur soumettre de nouveau cette affaire. De son côté, M. Graham voit mal que les essais soient conduits sous l'œil de nos fonctionnaires, cependant les conditions de l'octroi rendent essentielle la conduite des essais sous la surveillance de ce service."

Le président:

Q. M. Graham insiste-t-il toujours pour qu'il ne se trouve pas de nos gens présents lors des essais?—R. Je le crois. M. Graham est venu à mon bureau.

Q. Si l'on réussissait à faire comprendre à M. Graham que la mise de fonds de la part du gouvernement en cette occurrence appelle nécessairement la surveillance de quelqu'un de responsable auprès du gouvernement ou devant un ministre, peu importe. Qu'en pensez-vous, monsieur Graham?

M. GRAHAM: Je prétends que si l'on désire connaître la vérité, il ne faut pas laisser la parole à des gens préjugés en la matière, comme c'est le cas du personnel du service des mines.

Le PRÉSIDENT: Je vous demande si vous avez refusé de conduire vos essais, d'utiliser les \$300 de crédit ou partie de cette somme, pour démontrer que vous pouvez produire un combustible commercial. Vous pouvez dire oui ou non.